



ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)  
LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)

|                                                |                                                        |       |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------|
| 250 gammas                                     | .....                                                  | ..... |
| 10 gammas                                      | .....                                                  | ..... |
| 5 gammas                                       | .....                                                  | ..... |
| 2 gammas                                       | .....                                                  | ..... |
| Magnetic depression                            | .....                                                  | ..... |
| Magnétique                                     | .....                                                  | ..... |
| Flight lines                                   | .....                                                  | ..... |
| Lignes de vol                                  | .....                                                  | ..... |
| Flight altitude: 150 metres above ground level | Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol |       |
| 1 gamma = 10 <sup>-5</sup> Tesla in SI units   | 1 gamma = 10 <sup>-5</sup> Tesla en unités SI          |       |

**AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP**  
**CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL**

MAP 21147 G CARTE  
21-O/8a,b  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1985.  
Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1985.

This map was compiled from digitally-recorded high-sensitivity aeromagnetic data obtained from the lower sensor of a helicopter and a fixed-wing gradiometer installation. The helicopter system consisted of two cesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution vertically separated by 2 m towed below the helicopter. The fixed-wing installation consisted of two helium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution vertically separated by 3.65 m installed in twin nose booms mounted on a Britton-Norman Trilateral aircraft C-202Z. Flight altitude of the lower sensor was 150 m above the ground at 300 m average flight line spacing. Contour lines were flown at an average spacing of 10 km. Flight path recovery was effected using video tapes recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter and film negatives from a vertically mounted 35 mm continuous strip camera inside the Trilateral.

The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

The data were leveled using a combined manual/computer process based on the differences of the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections. The total field values were interpolated onto a square grid (0.25 cm grid spacing) and then contoured.

Aerobase survey was carried out by Quatier Survey Limited and Geophysical Survey Inc., between February and July, 1985. Digital compilation and printing was carried out by Quatier Survey Limited, Mississauga, Ontario.

Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 8000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été établie de résultats obtenus au cours d'un levé aéromagnétique informatisé à haute sensibilité à partir de gradiomètres installés sur un hélicoptère et un avion. Le système sur hélicoptère consistait en deux magnétomètres à vapeur de césium de 0,005 gamma à résolution verticale séparés de 2 m suspendus à l'hélicoptère. L'installation sur l'avion consistait en deux magnétomètres à vapeur d'hélium de 0,005 gamma à résolution verticale séparés de 3,65 m montés dans deux boîtes jumelées accolées au nez de l'avion Britton Norman Trilateral C-202Z. L'altitude de vol du capteur inférieur a été effectuée à une altitude de 150 m au-dessus du sol et chaque tranche était espacée de 300 m. Une ligne de contrôle a été effectuée au cours du vol à 300 m au-dessus du sol. La trajectoire de vol a été photographiée sur des bandes magnétoscopiques à l'aide d'une caméra montée à la verticale à l'intérieur de l'hélicoptère et sur des négatifs à partir d'une caméra 35 mm à films continus installée à l'intérieur du Trilateral.

La base utilisée pour cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.

Les données ont été égalisées par une combinaison de méthodes informatiques et manuelles basées sur les différences de lecture du champ magnétique à l'intersection des lignes de contrôle et de traverses. Les valeurs du champ total ont été interpolées sur une grille de 0,25 cm de côté et les points ainsi obtenus ont été imprimés sur une grille de 0,25 cm de côté.

Ce levé aéromagnétique a été effectué par Quatier Survey Limited et par Geophysical Survey Inc., de février à juillet, 1985. La compilation informatique et le tirage ont été faits par Quatier Survey Limited de Mississauga, Ontario.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géophysiques, Division des Ressources minières, c.p. 8000, Fredericton, N.B., E3B 5H1 et à l'adresse suivante, c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 ou la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

Published 1985. Publié en 1985.

MAP 21147 G CARTE  
21-O/8a,b  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK